

*Hydrocarbures—Loi*

Au cours de la campagne électorale, le ministre et le premier ministre (M. Mulroney) ont parlé d'autosuffisance énergétique. Mais d'après l'évaluation de l'APC, l'autosuffisance statistique pourrait disparaître dès 1990, et un très notable décuvert surviendrait d'ici à 1995. Le Canada devrait alors compter sur le pétrole étranger pour couvrir environ 30 p. 100 de ses besoins.

Le faible niveau d'exploration engendré par l'Accord de l'Ouest et l'Accord atlantique va avoir un effet très défavorable sur nos exportations. Par exemple, la comparaison des quantités de pétrole et de gaz exportées en 1986 et en 1985 fait apparaître une réduction de 25 p. 100 au premier trimestre. En 1985 les ventes de gaz et de pétrole aux États-Unis s'étaient élevées à 1.497 milliard. Au cours du premier trimestre de 1986, elles ont été 1.863 milliard. Il est prévu que dans l'ensemble, nos exportations de gaz naturel et de pétrole brut vont baisser de 9.8 milliards en 1985 à 6 milliards en 1986.

• (1150)

La cadence actuelle de recherche, développement et exportation d'hydrocarbures va avoir un effet très important sur nos exportations, donc sur notre balance commerciale, qui a été un de nos meilleurs atouts dans le débat sur le libre-échange. Nous avons eu de quoi nous féliciter de nos exportations de pétrole et de gaz, comme de nos exportations automobiles, de nos exportations de bois d'essences feuillues et de beaucoup d'autres produits qui nous ont valu des excédents commerciaux de 20 milliards. Mais du côté des seuls hydrocarbures, les projections portent sur une perte de 3 milliards cette année.

La promesse d'autosuffisance faite par la ministre de l'Énergie ne semble certes pas se réaliser. Il ne semble pas que nous allons devenir autosuffisants au rythme de l'exploration et du développement qui se pratiquent en ce moment sous le gouvernement actuel. Ce qu'il y a de certain, c'est que la ministre et le premier ministre ont parlé dans la déclaration de Prince-Albert d'une augmentation de la participation canadienne. Même si le projet de loi à l'étude prévoit 50 p. 100 de propriété canadienne du gaz et du pétrole à l'étape du développement, il en enlève en fait aux petites sociétés canadiennes.

Il suffit d'assister à une séance du comité de l'énergie et d'entendre les membres de l'*Independent Petroleum Association* nous exposer pour quelle raison ils n'ont pu faire leur part des travaux d'exploration et de développement en cours. C'est qu'ils n'avaient pas le Programme d'encouragements pétroliers, et qu'ils n'étaient donc pas en mesure de faire leur part. Même les grosses sociétés comme Husky et Bow Valley ont dit qu'elles ne pourraient pas réaliser leur part. Et que les subventions PEP étaient retirées si rapidement que dans leur cas, elles qui espéraient achever sept ou huit ou dix puits, elles ne recevront assez d'argent que pour un ou deux. Elles se plaignent donc qu'on leur a manqué de parole.

Le nouveau programme qui prévoit un crédit d'impôt de 25 p. 100 à l'exploration, dont 40 p. 100 seulement remboursables, n'est pas suffisant pour empêcher les intervenants canadiens de quitter la partie. Non seulement il ne sera pas suffisant pour l'avenir, mais même dans le cycle actuel d'exploration et de développement, il est tout à fait insuffisant.

Ce que nous constaterons c'est que ce sont Imperial, Texaco et Shell, les autres multinationales qui vont développer la part

canadienne, ce qui fait que la participation canadienne va être très limitée. Il est difficile de croire que les sociétés canadiennes pourront avoir leur part sous le régime actuel d'assistance financière.

Le premier ministre a conclu la déclaration qu'il a faite à Prince-Albert et à Halifax au cours de la campagne électorale en parlant de justice envers les producteurs et les consommateurs. Or, manifestement, nous avons signalé l'injustice du régime actuel qui empêche les petites entreprises canadiennes d'obtenir une part raisonnable des travaux de prospection, que ce soit sur la côte est ou dans d'autres régions du pays.

Lorsqu'on compare le prix de l'essence et du gazole au Canada et aux États-Unis, on constate une différence de 10 à 15 c. le litre dans le cas de l'essence. Manifestement, au Canada nous sommes perdants sur toute la ligne, semble-t-il; en effet, le prix du pétrole brut est bas, et les travailleurs de l'acier d'Algoma Steel perdent ainsi leur emploi, alors que les détaillants—notamment les grandes multinationales et Petro-Canada—vendent l'essence à un prix extrêmement élevé. Le prix à la pompe est de 40 à 46 cents le litre. Dans bien des régions du nord de l'Ontario il est même plus élevé que cela.

Selon moi, la politique énergétique du gouvernement et le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui ne permettent pas de faire face comme il faut à la situation énergétique actuelle sur la scène mondiale et aux prix pétroliers actuels, puisque des milliers de travailleurs du secteur énergétique sont licenciés d'un bout à l'autre du pays, non seulement en Alberta, mais dans des localités comme Sault-Sainte-Marie, alors que le gouvernement a promis des centaines de milliers d'emplois dans le secteur énergétique et s'est engagé à ce que ce secteur soit l'un des moteurs de la croissance économique. En fait, c'est l'un des secteurs les plus mal en point au Canada à l'heure actuelle. Chose certaine, ce projet de loi et cette politique ne sont pas pour lui venir en aide.

**M. McDermid:** J'ai écouté le discours du député avec un certain intérêt. Il ne m'a pas captivé. J'ai remarqué qu'il citait des statistiques de l'année dernière qui fut pour le secteur énergétique au Canada une année record, et il a comparé l'année dernière avec cette année. Je me demande s'il serait disposé à reconnaître publiquement qu'en fait, la chute des cours mondiaux du pétrole, sur laquelle le Canada ne peut absolument pas influencer, découle des problèmes qu'éprouve à l'heure actuelle le secteur énergétique et non, comme il voudrait nous le faire croire, de la politique énergétique. Cette politique a permis l'année dernière une année record dans le secteur énergétique au Canada. Depuis lors, les cours mondiaux du pétrole se sont effondrés. Ne reconnaît-il pas que c'est ce qui explique en grande partie notre situation énergétique actuelle au Canada?

**M. Foster:** La chute des prix mondiaux a eu de très graves répercussions sur le secteur énergétique, et ce que j'essayais de dire, c'est que la politique énergétique du gouvernement ne permet pas de remédier à la situation. Il suffit de lire attentivement l'Accord de l'Ouest pour s'apercevoir qu'il contient un petit paragraphe d'un pouce de long environ dans lequel on précise qu'en cas de chute catastrophique des prix énergétiques, des prix du pétrole brut ou, inversement, d'une montée en